



Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres au cours des prochains jours.

Retour des commandes et chèques **avant le 28 octobre** à :

ASUNOES

2 rue des anciennes écoles 25170 CHAUCENNE

Date de livraison: **mardi 17 novembre** au siège de l'association

Renseignements : pascal 06 88 55 10 75
pascaledard@gmail.com

Dans ce numéro :

Voies communales, Situation hydrologique	1
Commissions municipales	2
Culture de la forêt	3
Exposition sur le thème de la forêt, Situation sanitaire, Conseils de la gendarmerie	4

Voies Communales..



Le Conseil Municipal, lors de la réunion du mois d'août 2020, a engagé une réflexion sur l'ensemble des voies communales avec l'ambition à terme de proposer une programmation de travaux dans le temps avec l'ensemble des intervenants (GBM, Département Eau-Assainissement, Département du Doubs et commune de Chau-cenne).

Le service voirie de Grand Besançon Métropole nous accompagne dans cette démarche en mettant à notre disposition des techniciens compétents dans ce domaine. Toutefois cette vision technique doit, à notre avis, être complétée par l'approche des usagers, des riverains, des habitants de nos rues et ruelles.

Vos conseillers municipaux vont donc parcourir dans le mois d'octobre les rues de notre village pour établir notre propre diagnostic sur le fonctionnement de nos rues. Un état des lieux le plus précis possible est souhaité. L'apport de chacun doit permettre de prendre en compte l'ensemble des difficultés, dysfonctionnements, désagrèments.

Faites part de vos remarques, suggestions (vitesse, stationnement, limite domaine public, haie débordante, signalisation, sens de circulation, accès propriété.....) à vos conseillers lors de leur passage.

Il est également possible de formuler vos suggestions par mail à l'adresse de la Mairie: mairie.chaucenne@wanadoo.fr

Comptant sur votre participation pour ne perdre aucune piste d'amélioration de notre cadre de vie.

Situation Hydrologique...



Aux termes d'un arrêté (25-2020-10-01-004), considérant l'amélioration de la situation hydrologique, le préfet a levé les restrictions provisoires des usages de l'eau sur l'ensemble du Doubs .

Nous invitons néanmoins les habitants à demeurer vigilants dans leur consommation d'eau.

Pour rappel : la commune a encore un stock de masques en tissu réutilisables à lanières. Vous pouvez venir en mairie en récupérer si besoin.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Commissions municipales...

Rôle

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont lieu de travail et d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.



Composition

- ⇒ **Référénts Voirie: Référent GBM « Voirie »:** Gérard PETIT, Coralie JACQUOT
- ⇒ **Bâtiments publics:** Gérard PETIT
- ⇒ **Commission Forêt:** Mohammed OUBENAÏSSA, Bernard MERGER, René GALLETZOT, André TROUILLOT, Sylvain PAU, Philippe TISSERAND, Leonel MOUNOUSSAMY
- ⇒ **Commission Cimetière:** Bernard MERGER, Yolande MERGER
- ⇒ **Délégués Sivom/ACN: Titulaires:** Samuel VUILLEMIN, Célia SOUSA
Suppléants: Coralie JACQUOT, Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
- ⇒ **Délégué SICA:** Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
- ⇒ **Défense incendie:** Samuel VUILLEMIN
- ⇒ **Commission d'appel d'offres: Titulaires:** Bernard VOUGNON, Jean-Luc GUILLAUME, Gérard PETIT, Valérie DRUGE
Suppléants: Bernard MERGER, Mohammed OUBENAÏSSA, Dominique ROBERT, Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
- ⇒ **CCAS: Elus:** Marine MARTIN-JARY, Yolande MERGER, Mohammed OUBENAÏSSA, Agnès ALLIER,
Société Civile: Christine CARREZ, Claudiane ROSET, Daniel MOINE, Claire MAILLE
- ⇒ **Délégué Audab:** Agnès ALLIER
- ⇒ **Appartements communaux:** Dominique ROBERT
- ⇒ **Référent DEA Eau et Assainissement:** Dominique ROBERT
- ⇒ **Référent « PLUI »: Titulaire:** Valérie DRUGE **Suppléant:** Bernard MERGER
- ⇒ **Correspondant Défense et relations gendarmerie:** Bernard MERGER
- ⇒ **Environnement- découverte réseau des fontaines:** Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
- ⇒ **Gestion de la salle:** Yolande MERGER, Célia SOUSA
- ⇒ **Conseiller membre de la commission de contrôle de la liste électorale:** Mohammed OUBENAÏSSA

Culture de la forêt...

Par Lily-Rose Vuillemin

(en latin: culture silvia)

Le samedi 12 septembre 2020, il y avait une visite guidée dans la forêt avec un garde forestier de l'ONF (Office National des Forêts), c'est la personne qui s'occupe de la forêt de Chauenne.

Dans la forêt il y a 4 grandes essences:

- 1:le Chêne
- 2:le Hêtre
- 3:le Charme
- 4:le Frêne



Dans Chauenne, il y a 80% de Chêne et 20% de biodiversité.

Il y a 2 sortes de Chênes:

- 1) le Chêne **sessile** dont les glands sont directement attachés à la branche
- 2) le Chêne **pédonculé** où les glands sont une tige attachée à la branche



LE CHÊNE PRESIDENT

Le Chêne a besoin d'eau et de lumière pour survivre et grandir, contrairement au sapin qui peut rester 15 ans à l'ombre (mais il ne grandira pas)

Petit +: Beaucoup d'oiseaux et de petits animaux viennent loger dans le Hêtre car son tronc est lisse et les fouines ont du mal à grimper pour manger leurs œufs.



LES MARQUAGES :

Les triangles bleu ☞ arbres à conserver pour la biodiversité

Les Croix bleues ☞ arbres à couper par un professionnel

Les Marquage rouges ☞ arbres à couper

NOM : le Chêne

Types de Chêne : 1 sessile

2 pédonculé

Durée de vie : 500 ans

Fruits ou fleurs : glands

Hauteur : environ 40 mètres

Retour en images sur l'exposition sur le thème de la forêt...

Le 12 septembre dernier, la bibliothèque de Chauenne a organisé une vente de livres et une exposition sur le thème de la forêt. Au cours de cet après-midi, les participants ont pu apprécier la visite guidée et les explications sur les essences de la forêt par un garde forestier.



Situation sanitaire...

Le préfet du Doubs limite les rassemblements festifs ou familiaux dans les Établissements recevant du public à 30 personnes et rend le port du masque obligatoire dans de nouvelles communes, dont Besançon.

Consultez toutes les actualités COVID-19 sur www.doubs.gouv.fr

Pour toutes questions concernant la situation sur la COVID-19 dans le Doubs, vous pouvez envoyer un mail à cette adresse : pref-covid19@doubs.gouv.fr

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Communiqué de presse

Nouvelles mesures sanitaires :

- **Limitation des rassemblements festifs privés à 30 personnes** dans les ERP
- **Port du masque obligatoire** dans plusieurs nouvelles communes du Doubs



Les conseils du mois - Octobre 2020

Communauté de brigades de gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN



« Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! »

Après cette période de confinement, soyez encore plus vigilants concernant vos biens et votre domicile. Il existe des gestes simples pour éviter d'attirer les cambrioleurs !

1	2	3
PROTÉGER LES ACCÈS 🏠 - Un système de fermeture fiable - Fermez vos portes, fenêtres et volets (même pendant une courte absence)	SOYEZ VIGILANTS 🧐 - Assurer vous de l'identité d'une personne avant de la laisser entrer - Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence et de matériels à l'extérieur	SOYEZ PRÉVOYANTS 🏠 - Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence - « Faites vivre » votre logement pendant votre absence (sources lumineuses, aide d'un voisin de confiance)

✓ L'opération tranquillité-vacances : signalez votre absence (même hors vacances scolaires) auprès de la brigade d'ÉCOLE-VALENTIN, en remplissant le formulaire dédié directement à la brigade ou sur le site www.service-public.fr. Des patrouilles seront effectuées de jour comme de nuit pour protéger votre domicile.

✓ L'opération tranquillité entreprises et commerces : vous êtes commerçant ou chef d'entreprise ? La gendarmerie peut surveiller votre commerce et son périmètre. Signalez-vous auprès de notre brigade pour en bénéficier.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie en composant le 17 📞

Communauté de brigades d'ÉCOLE-VALENTIN - 1 rue des Tilléuls - 25480 ÉCOLE-VALENTIN



Je suis propriétaire ou éleveur de chevaux

Afin de prévenir le phénomène des mutilations des équidés sur la circonscription, la gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN invite les propriétaires de chevaux à **signaler tout comportement suspect à proximité des pâtures** en appelant le 17. Un numéro vert a été mis en place par le ministère de l'agriculture pour toute information (**0 800 738 908**).



Participation citoyenne, c'est quoi ?

Encadré par la gendarmerie nationale, ce partenariat gratuit encourage les communes et la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire**, ainsi qu'à **informer les forces de l'ordre de tout fait particulier dans la lutte contre les cambriolages**. Vous souhaitez établir **un dispositif avec la gendarmerie** ? Ou devenir **citoyen référent** de votre commune ? Contactez la gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chauenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chauenne.fr